

Intitulé de l'UE	Langue
<b>Section(s)</b>	- <b>(2 ECTS)</b> Master en Sciences de l'Ingénieur industriel / orientation Informatique / Cycle 2 Bloc 1 - <b>(2 ECTS)</b> Master en Sciences de l'Ingénieur industriel orientation Life data technologies / Cycle 2 Bloc 1

Responsable(s)	Heures	Période
Laurence REMACLE	14	Quad 1

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
<b>Anglais</b>	14h	<b>Laurence REMACLE</b>

Prérequis	Corequis
- Communication et langues	

Répartition des heures
<b>Anglais</b> : 3h de théorie, 8h d'exercices/laboratoires, 3h de travaux

Langue d'enseignement
<b>Anglais</b> : Anglais

Connaissances et compétences préalables

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
<b>Cette UE contribue au développement des compétences suivantes</b>
<p><b>- Master en Sciences de l'ingénieur industriel :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer face à un public de spécialistes ou de non-spécialistes, dans des contextes nationaux et internationaux <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Maîtriser les méthodes et les moyens de communication en les adaptant aux contextes et aux publics</li> <li>◦ Communiquer dans une ou plusieurs langues étrangères</li> <li>◦ Intégrer les réalités culturelles dans un contexte national et international</li> </ul> </li> <li>• S'engager dans une démarche de développement professionnel <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ S'autoévaluer pour identifier ses besoins de développement</li> <li>◦ Organiser son savoir de manière à améliorer son niveau de compétence</li> </ul> </li> </ul>
<p><b>- Master en Sciences de l'ingénieur industriel en Informatique :</b></p>
<p><b>- Master en Sciences de l'ingénieur industriel en Life Data Technologies :</b></p>

**Objectifs de développement durable** (rubrique optionnelle pour l'année académique 2022-2023)

Aucun

**Acquis d'apprentissage spécifiques**

L'étudiant devra être capable :

- d'appliquer les règles grammaticales et syntaxiques révisées le cas échéant pendant le cours
- de comprendre et utiliser correctement le vocabulaire professionnel et technique étudié pendant le cours
- d'exprimer ses idées de façon claire et compréhensible en démontrant une bonne connaissance du vocabulaire

**Contenu de l'AA Anglais**

Les 4 compétences développées sont:

comprendre des messages oraux  
comprendre des messages écrits  
s'exprimer oralement  
s'exprimer par écrit

Additionnellement aux séances en présentiel l'étudiant travaillera de manière autonome sur les exercices proposés dans la section "TOEIC preparation" disponible sur Moodle en vue de se préparer au test TOEIC organisé à la fin du Q1.

L'étudiant reverra de manière autonome les éléments grammaticaux et les notions lexicales évaluées lors du test TOEIC. Le cas échéant, ces éléments feront également l'objet d'une révision en classe.

**Méthodes d'enseignement**

**Anglais** : travaux de groupes, approche interactive, approche par situation problème, activités pédagogiques extérieures

**Supports**

**Anglais** : syllabus, notes de cours

**Ressources bibliographiques de l'AA Anglais**

Liste non exhaustive :

- Working in English, Cambridge (livre et audio)
- English Grammar in Use, Murphy
- English Vocabulary in Use, Mc Carthy, M. & O'Dell
- Divers sites internet (OneStopEnglish, BBC News, CNN Student News, etc)

**Évaluations et pondérations**

<b>Évaluation</b>	Note globale à l'UE
<b>Langue(s) d'évaluation</b>	Français, Anglais
<b>Méthode d'évaluation</b>	Evaluation continue 50% : Tests sur Moodle, travaux écrits et présentation orale Evaluation écrite 50% : Test TOEIC (OBLIGATOIRE et non remédiable)/Examen écrit Un test TOEIC est organisé hors session dans le courant du Q1. Afin de se conformer aux exigences de la CTI, les étudiants doivent obtenir un score de 785 (Niveau minimum requis par la CTI et correspondant à un niveau B2 sur l'échelle du Cadre européen commun de référence pour les langues). Si un étudiant n'obtient pas 785 ou plus au test TOEIC, il présentera une épreuve écrite pendant la session de janvier et qui comptera également pour 50%.

Le test TOEIC est OBLIGATOIRE et non remédiable. Toute absence non justifiée au test sera sanctionnée par un 0/20 pour la partie écrite.

En cas de seconde session, l'étudiant se présentera à la consultation des copies organisée fin janvier ou fin juin afin de déterminer la matière à représenter. En cas d'incapacité à se rendre à cette consultation, l'étudiant prendra contact avec l'enseignante dans la semaine qui suit la remise des résultats de juin.

**Report de note d'une année à l'autre pour l'AA réussie en cas d'échec à l'UE**

Anglais : **oui**

Année académique : **2022 - 2023**